

# BULLETIN

## de la Fédération jurassienne

de l'Association internationale des travailleurs.

Ce Bulletin paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois. On s'abonne auprès de M. Adhémar Schwitzguébel, graveur, à Sonvillier.  
Prix de l'abonnement: 4 fr. pour un an, 2 fr. pour six mois. — Pour l'étranger, le port en sus.

SONVILLIER, LE 1<sup>er</sup> AOUT 1872.

**Le tirage du présent numéro a été différé jusqu'au 8 courant, pour pouvoir annoncer la date de la convocation du Congrès jurassien.**

Le Comité fédéral jurassien a reçu de Londres la lettre suivante, en réponse à celle qu'il avait écrite au Conseil général en date du 15 juillet dernier (voir Supplément au n<sup>o</sup> 13 du Bulletin).

*General Council of the International Working Men's Association.*

33, Rathbone Place, Oxford Street, London.  
Au citoyen Schwitzguébel, secrétaire-correspondant du Comité fédéral jurassien.

J'ai soumis votre lettre du 15 courant au Conseil général, et il m'a chargé de vous répondre qu'avant de fixer la Haye comme lieu de la réunion du prochain Congrès, le Conseil général avait pris en considération tous les arguments contenus dans votre lettre, et que ce choix a été dicté par les considérations suivantes :

Le Congrès ne pourrait se tenir en Suisse, parce que c'est de là que sont parties les discussions et qu'elles y ont leur siège ; le Congrès subit toujours, plus ou moins, l'influence locale du lieu de sa réunion ; pour donner plus de poids à ses décisions et plus de sagesse à ses discussions, il fallait lui enlever ce caractère local, et pour cela il fallait choisir un endroit éloigné du lieu principal des discussions.

Vous n'ignorez pas que sur quatre Congrès, trois ont été tenus en Suisse, et qu'à Bâle les délégués belges demandèrent que le prochain se réunisse à Verviers ou en Hollande.

La Suisse, malgré la liberté relative dont on y jouit, ne peut prétendre à avoir le monopole des Congrès.

Le Conseil fédéral romand se plaint aussi du choix du Conseil général et ne se trouve pas favorisé par ce choix.

Salut et égalité.

H. JUNG,  
secrétaire pour la Suisse.

28 juillet 1872.

La réponse du Conseil général ne nous paraît en aucune façon concluante.

En premier lieu, le Conseil général de Londres dit avoir voulu soustraire le Congrès aux influences locales. Mais si ces influences devaient exister en Suisse, pense-t-on qu'elles n'existeront pas à la

Haye ? Le citoyen Jung dit en propres termes que « le Congrès subit toujours, plus ou moins, l'influence locale du lieu de sa réunion. » Donc il subira celle du milieu, quel qu'il soit, dans lequel il se réunira. Et cette fois, quel sera ce milieu ? Précisément le plus fâcheux de tous, celui qu'il aurait fallu éviter avec le plus de soin, un milieu germanique.

Qu'on ne vienne pas, à ce sujet, répéter contre nous la ridicule accusation que nous prêchons la haine des races. C'est tout au contraire pour empêcher cette haine de races, qui ne manquerait pas de se produire dans l'Internationale si une race voulait essayer de dominer les autres, que nous croyons nécessaire de parler franchement de cette question. — De quoi est accusé le Conseil général de Londres, chez les Espagnols, chez les Italiens et chez les Français ? De *tendances pangermaniques*, ce qui signifie, en d'autres termes, de la tendance à vouloir imposer l'esprit allemand, l'autorité des théories allemandes, à toute l'Internationale. Or il y a des faits qui malheureusement donnent beaucoup de vraisemblance à cette accusation.

Premier fait : le Conseil général a une doctrine officielle, qu'on retrouve dans tous ses manifestes ; et cette doctrine officielle est celle qui a été publiée il y a vingt ans dans le « Manifeste du parti communiste allemand » (Manifest der deutschen Kommunisten-partei). Les signataires du « Manifeste des communistes allemands » sont M. Marx et M. Engels, lesquels siègent tous deux au Conseil général. C'est M. Marx qui rédige en général tous les documents importants publiés par le Conseil général : rien d'étonnant dès lors à ce qu'ils portent l'empreinte d'une doctrine communiste allemande. Quant à M. Engels, il est, lui Allemand, correspondant du Conseil général pour l'Espagne et l'Italie ; et d'où vient ce choix singulier ? on va le savoir : il y a un an à peu près, le citoyen Bastelica était membre du Conseil général, et comme il connaît la langue espagnole, et qu'il a séjourné en Espagne lors de la première proscription de l'Internationale en France (1), la proposition fut faite de le nommer

(1) Ce fut lui qui présida le premier Congrès de l'Internationale en Espagne, tenu à Barcelone en 1870.

correspondant pour l'Espagne ; cette proposition fut rejetée, par le motif « que ce n'est pas aux divers pays de choisir les correspondants qui leur conviennent le mieux, mais que c'est au Conseil général à déléguer pour chaque pays le correspondant qui lui paraît le plus convenable. » Et dans le cas particulier, on imposait M. Engels, à l'Espagne et à l'Italie, parce que M. Engels, l'*alter ego* de M. Marx, devait utiliser son emploi de correspondant à travailler pour le compte de l'intrigue marxiste, tandis que Bastelica n'aurait pas été si complaisant. Nous avons en mains des lettres de M. Engels qui prouveront la réalité de tout cela.

Second fait : Outre M. Marx et M. Engels, qui sont les deux têtes du Conseil général, que voit-on dans ce Conseil : des Allemands qui sont de fervents disciples de Marx, comme Eccarius et Lessner ; des Anglais qui entendent fort mal les questions, dès qu'elles cessent d'être exclusivement anglaises, et qui s'en rapportent à M. Marx pour tout ce qui concerne le continent ; quelques individualités qui ne sont ni allemandes ni anglaises, mais qui subissent l'influence du milieu dans lequel elles vivent depuis longtemps, comme le citoyen Jung, ou d'une éducation allemande, comme le citoyen Vaillant ; ajoutez à cela quelques citoyens d'autres nations à qui on jette de la poudre aux yeux, et à qui on fait voter ainsi tout ce qu'on veut : voilà le Conseil général. Aussi tout ce qui avait une pensée indépendante s'en est successivement retiré : Robin, Bastelica, Theisz et Camélinat. En cet état de choses, a-t-on oui ou non le droit de dire que le Conseil général a des tendances allemandes ?

Troisième fait : Dans la presse socialiste, chose curieuse, tous les journaux de langue française, espagnole et italienne combattent les tendances autoritaires du Conseil général et se prononcent en faveur de l'autonomie des Sections et des fédérations : ce sont l'*Internationale* de Bruxelles, la *Liberté* de Bruxelles, le *Mirabeau* de Verviers, le *Bulletin de la Fédération jurassienne*, la *Federacion* de Barcelone, la *Razon* de Séville, la *Justicia* de Malaga, le *Boletin de la Asociacion de Trabajadores* du Ferrol, le *Proletario* de Turin, le *Martello* de Milan, le *Fascio operaio* de Bologne, la *Campana* de Naples (nous ne comptons pas l'*Egalité* de Genève, qui sert d'organe aux agents de Marx dans la Suisse romande, ni la *Emancipacion* de Madrid, qui sert d'organe aux agents de Marx en Espagne, et qui n'expriment ni l'un ni l'autre la pensée du pays.) Par contre, tous les journaux de langue allemande soutiennent la ligne de conduite suivie par le Conseil général : ce sont le *Vorbote* de Genève, la *Tagwacht* de Zurich, le *Volksstaat* de Leipzig, le *Volks-wille* de Vienne. — Il faut avouer que cette division de la presse internationale en deux camps, dans l'un desquels on parle français, italien et es-

pagnol, tandis que dans l'autre on parle exclusivement allemand, est de nature à faire réfléchir.

Nous pourrions insister encore sur d'autres faits, mais nous croyons inutile d'allonger cette énumération. Comme nous l'avons dit, en France, en Italie et en Espagne on parle, à tort ou à raison, des *tendances pangermaniques* du Conseil général ; et celui-ci aurait dû, ce nous semble, tenir à se laver de cette imputation. Pour cela il lui aurait fallu convoquer le Congrès en Suisse, parce que la Suisse est un terrain *neutre*, n'appartenant exclusivement ni à l'un ni à l'autre des deux partis qui divisent l'Internationale, et parce que les fédérations auraient toutes été à peu près à égale distance du lieu du Congrès et auraient pu, par conséquent, s'y faire représenter dans des proportions égales. Au lieu de cela, le Conseil général va choisir la Haye ; et ce choix provoquera infailliblement les commentaires que voici : on va très facilement de Londres à la Haye, c'est une simple promenade en bateau à vapeur ; il y aura donc foule de délégués anglais et de membres du Conseil général ; l'Allemagne touche la Hollande, donc les délégués allemands pourront venir en masse ; enfin le Danemark n'est pas bien loin, et l'on sait que l'Internationale danoise emboîte aveuglément le pas derrière le Conseil général, à preuve l'organisation ridiculement autoritaire qu'elle s'est donnée. Quant à la Hollande même, que le tempérament hollandais soit sympathique aux principes de Londres, nous n'en doutons pas. — Donc quatre pays germains : Angleterre, Allemagne, Danemark et Hollande, qui se trouvent aux portes mêmes de la ville du Congrès. Par contre, de tous les pays où l'on proteste contre le Conseil général, la Belgique est le seul qui soit à proximité de la Haye : tous les autres, Suisse, France (et pour la France, c'est dans le Midi que l'Internationale est restée la plus vivante), Espagne et Italie, se trouvent à une distance énorme et ne pourront se faire que très faiblement représenter.

Et le citoyen Jung prétend que cela « donnera plus de poids aux décisions du Congrès, et plus de sagesse à ses discussions. » Mais c'est une mauvaise plaisanterie ! Le seul résultat que le Conseil général aura obtenu, c'est qu'on dira, et avec raison, que la Haye a été choisie afin que l'élément germanique dominât dans le Congrès ; les décisions de celui-ci n'auront ainsi aucune autorité morale, et la fâcheuse rivalité de races que nous voudrions conjurer, se trouvera déchainée par le Conseil général lui-même et par son refus de faire droit aux légitimes réclamations des fédérations lésées.

Les délégués belges n'ont point demandé à Bâle que le prochain Congrès se réunisse à Verviers ou en Hollande. Il n'a pas été question de la Hollande, et le compte-rendu du Congrès, publié par le Con-

seil général lui-même, en fait foi ; il n'a été question que de Verviers, et il fut décidé que si le Congrès ne pouvait se tenir à Paris, il aurait lieu à Verviers. Pourquoi, à défaut du choix d'une ville suisse, n'avoir pas respecté au moins cette décision du Congrès de Bâle ? Verviers, il est vrai, n'est pas au centre de l'Europe ; mais au moins les délégués des fédérations méridionales, de la France et de la Suisse, auraient eu plus de facilité à s'y rendre.

Enfin, le fait qu'il y a eu déjà trois Congrès en Suisse, n'est pas un argument pour empêcher qu'on n'y en tienne un quatrième. Cela ne constitue pas un monopole au profit de la Suisse, c'est tout simplement le résultat de sa position géographique et de ses institutions relativement libérales. Si l'on demande que le Congrès se réunisse en Suisse, ce n'est pas dans l'intérêt de la Suisse, c'est dans l'intérêt des fédérations des autres pays. Est-ce que jamais on viendra dire que la lampe ayant été posée trois soirs de suite au milieu de la table, ce fait constitue un privilège pour l'endroit où elle a été posée, et qu'il faut, par esprit d'égalité, la déposer le quatrième soir à l'une des extrémités de la table ? Est-ce que les lecteurs qui ont besoin de la lumière de la lampe à l'autre extrémité, ne réclameront pas contre ce prétendu acte de justice, et ne diront-ils pas avec raison que la véritable justice consiste à laisser la lampe au milieu de la table pour que tous en jouissent également ?

Le Congrès général devait ramener l'union au sein de l'Internationale : il devait être le tribunal où seraient jugées toutes les graves dissidences qui nous séparent et nous paralysent. Mais le Congrès, tenu à la Haye, ne sera pas un instrument d'union ; comme tribunal, il ne fournira probablement pas les garanties d'impartialité nécessaires ; et nous craignons bien qu'au lieu de la paix que nous appelons de tous nos vœux, le Congrès de la Haye ne nous donne la guerre. Quoiqu'il en soit, c'est le Conseil général qui l'aura voulu, que la responsabilité en retombe sur lui seul.

Nous recevons la circulaire suivante, adressée par le Conseil fédéral espagnol à toutes les Sections de cette région :

Compagnons,

Dans notre circulaire du 7 juillet nous vous indiquions l'influence perverse et les tendances éminemment nuisibles de certains hommes qui, ne pouvant s'imposer par la force, en appellent à l'intrigue et à la calomnie.

La *Emancipacion* de Madrid, qui a le cynisme de s'appeler le défenseur de l'Internationale, tandis que le plus grand nombre de ses rédacteurs ont été expulsés de la Section des métiers divers de la Fé-

dération de Madrid, comme traîtres au programme qu'ils avaient signé, et que les autres ne font pas partie de notre Association ; ces hommes, disons-nous, ont lancé dans leur numéro 59 tout le venin qu'il leur a été possible, démontrant une fois de plus quel est l'honorable but qu'ils se proposent et qui n'est autre que la désorganisation de l'Internationale.

C'est avec répugnance que nous nous voyons obligés de répondre aux graves accusations que lance contre nous ce journal, organe des tendances *communistes-autoritaires* qui dominent dans ce Conseil général qui, selon l'expression du bourgeois Lafargue, est mené par son beau-père Karl Marx.

Les rédacteurs de la *Emancipacion*, dans leur colère, nous accusent d'injustice, et cela précisément parce que nous n'avons pas voulu violer l'article 8 des Statuts de la Fédération régionale espagnole, qui consacre l'autonomie des Fédérations locales ; elle nous attaque parce que nous n'avons jamais consenti à ce que certaines individualités s'imposent à nous, en dépit de toutes leurs intrigues, lesquelles, à dire vrai, compagnons, mériteraient une qualification beaucoup plus dure.

Nous le déclarons aux rédacteurs du journal en question, aux membres du Conseil général, à tous ceux qui nous menacent et nous injurient, que le Conseil fédéral de la région espagnole ne se laissera dominer par personne, et que ses membres n'appartiennent pas à cette catégorie d'individus à qui il suffit d'un seul souper pour changer d'opinion. Nous avons trop la conscience de notre mission et le sentiment de notre dignité ; et les délégués au Congrès de Saragosse en ont déjà donné la preuve à l'homme funeste qui trouble cette région, au dissipateur des larmes et du sang des esclaves blancs et noirs, au bourgeois Paul Lafargue. Les délégués, en passant par Madrid, furent invités à souper chez ce Monsieur ; là on chercha à séduire deux membres de notre Conseil, là on proposa de faire paraître la *Emancipacion* au lieu de la résidence du nouveau Conseil, qui aurait passé pour être en même temps le conseil de rédaction de ce journal, tandis qu'eux, Lafargue et ses amis, l'auraient rédigé en réalité, c'est-à-dire nous auraient envoyé de Madrid les articles tout faits, pendant que nous aurions joué le rôle d'éditeurs responsables de leurs intrigues ; ils cherchaient de cette manière à s'imposer à tous, en un mot de faire de nous leurs dupes. Par tout ce qui fut dit là, et par les habiles manœuvres qu'ils ont mises en pratique, nous nous sommes convaincus de ce qu'ils sont en réalité et de leurs funestes tendances.

Compagnons de misère et travailleurs comme nous ! jusqu'ici nous avons observé à ce sujet une prudente réserve, et nous croyons avoir bien fait ;

mais aujourd'hui nous avons le devoir de vous révéler tout ce qui s'est passé, et de vous dire que dans ce mémorable souper nous avons pu nous convaincre d'une manière certaine que ce sont les hommes de la *Emancipación*, et ceux-là seuls, qui voudraient porter atteinte aux principes anarchiques et collectivistes proclamés dans nos Congrès et dans la Conférence de Valence; et qu'ils sont capables de tout, ayant vu que nous avons mis un frein à leur autoritarisme et que nous avons méprisé les injures qu'ils ont adressées à des compagnons honorables et dignes, qu'ils continuent aujourd'hui à attaquer et à calomnier d'une manière dégoûtante.

Nous le déclarons bien haut à M. Lafargue et à ses amis particuliers; nous le déclarons à tous ceux qui conspirent contre le prolétariat, — que la Région espagnole n'adopte pas les doctrines de ces communistes déguisés qui veulent la destruction du régime capitaliste par la conquête du pouvoir politique; qu'elle ne veut pas de la centralisation, prêchée d'une manière hypocrite par la *Emancipación* dans la série d'articles intitulés *Organisation du travail*, où on attaque la libre contractation, c'est-à-dire la grande formule adoptée par la Conférence de Valence.

Et ensuite, ceux qui hier encore défendaient chaleureusement les mêmes principes que nous, ont osé parler de trahison! Ils ont osé nous accuser de nous être vendus à ces hommes qui reçoivent la consigne du Comité établi en Suisse et qui lui obéissent aveuglément! Voilà ce qu'osent dire ces hommes qui savent mieux que nous lesquels obéissent à la consigne, aux manœuvres et aux intrigues qui s'élaborent dans le cabinet royal de M. Marx, et qui sont l'unique passe-temps du grand pontife et de ses satellites, passe-temps plus agréable et plus digne à leurs yeux que la situation dans laquelle se trouvent placés ceux qu'ils calomnient.

Accusez-nous donc, rédacteurs de la *Emancipación*, d'être des *alliancistes*, vous qui jadis recommandiez l'organisation de cette même *Alliance*; vous qui, dans une circulaire envoyée seulement à ceux que vous en jugiez dignes, exaltiez l'excellence de cette même *Alliance* que vous attaquez aujourd'hui, vous efforçant de faire croire que vous aviez été trompés, et que c'est pour cela que vous avez ensuite ordonné, par circulaire, la dissolution de l'*Alliance*. Dans cette même circulaire, vous lanciez déjà contre un de nos compagnons des calomnies que le temps et les faits se sont chargés de démentir.

Non, nous n'appartenons à aucune autre organisation qu'à celle adoptée par la Fédération espagnole; nous pouvons l'affirmer hautement, et nous disons plus: s'il existe un groupe qui porte atteinte à l'organisation et aux principes de la Fédération espagnole, c'est celui que forme le Conseil de rédaction de la *Emancipación*, dont les membres, dans leur majorité, ont été pour leur pernicieuse conduite expulsés de la fédération de Madrid.

Vous prétendez aussi que le compagnon Lorenzo, secrétaire de notre Conseil, ne pouvant résister aux intrigues et aux manœuvres des alliés, s'est séparé de nous; en réponse à cela, nous avons le devoir de déclarer que, si quelque chose pouvait avoir influé sur sa détermination, ce serait assurément votre conduite doctrinaire; car, en nous quittant pour rentrer dans la vie privée, il a écrit

un acte d'adhésion à la protestation publiée par la *Razon* de Séville contre la lettre de Lafargue, et une autre pièce dans laquelle il déclare être opposé à la conduite doctrinaire de la *Emancipación*. C'est vous et non pas nous, vous le savez bien, qui êtes cause de sa retraite.

Enfin, nous avons le devoir d'appeler l'attention de tous les fédérés de la Région espagnole sur l'intention qui a dicté la proposition publiée dans la *Emancipación*, demandant qu'il soit nommé un délégué par comarca (1) et que ces délégués se réunissent à Valence.

Tout ce que nous venons d'exposer, nous le soumettons au jugement de tous les internationaux de la Région espagnole, pour qu'ils sachent en réalité quels sont ceux qui minent l'Internationale et qui voudraient s'imposer à nous.

Nous ne répondrons pas en détail à bien d'autres calomnies, parce que l'accomplissement de notre devoir nous en empêche, et en même temps parce que ce serait trop nous occuper des intrigues d'un journal bourgeois déguisé en international; nos seuls actes suffisent pour les démentir.

Compagnons, Nous ne pourrions consentir à nous faire les instruments aveugles de gens qui n'ont d'international que le nom; soyons unis, aujourd'hui plus que jamais, pour nous délivrer de nos ennemis; que tous les bons internationaux défendent avec énergie les principes proclamés par notre Fédération régionale, et de cette manière nous réussirons à rejeter de notre sein la zizanie et les maux que voudraient y semer nos adversaires.

Compagnons, En présence des graves accusations lancées contre nous et qui atteignaient en même temps notre Fédération régionale, nous avons été obligés de répondre. Prononcez maintenant vous-mêmes si nous avons oui ou non accompli notre devoir, car votre silence sur une si grave question serait la source de malheurs impossibles à réparer.

Vive l'Association internationale des travailleurs!  
Vive l'anarchie!  
Vive le collectivisme!  
Salut et liquidation sociale.  
Valence, le 30 juillet 1872.

Le Conseil fédéral espagnol:

Le trésorier, Vicente Rosell, tisseur en soie.  
Le contrôleur, Vicente Torres, libraire.  
Le secrétaire économiq., Vicente Asensi, ébéniste.  
Le secrétaire correspondant de la comarca du Nord, Peregrin Montoro, tisseur en soie.  
Le secrétaire correspondant de la comarca du Sud, Severino Albarracin, instituteur primaire.  
Le secrétaire général par intérim et correspondant de la comarca de l'Est, Francisco Tomàs, maçon.  
Le secrétaire correspondant de la comarca de l'Ouest, Cayetano Marti, tailleur de pierres.  
Le secrétaire correspondant de la comarca du Centre, Franco Martinez, teinturier.

(1) La Fédération espagnole est divisée en cinq comarcas ou territoires: celle du Nord, de l'Ouest, du Sud, de l'Est et du Centre.

Dans sa séance du 8 août, le comité fédéral a décidé de convoquer le congrès jurassien pour le dimanche 15 août à la Chaux-de-Fonds. Une circulaire indiquera le local et l'ordre du jour.